



## Délibération N° 26 – 2023

### OBJET : TRAVAUX GUILHERAND-GRANGES, RUE HENRI DUNANT

#### LE RAPPORTEUR : Monsieur ALIBERT Christian, Président.

Monsieur le Président rappelle aux membres présents que la Commune de Guilherand-Granges a pour projet de réaménager la rue Henri Dunant sur l'année 2025. L'enquête de branchement réalisée par le délégataire a permis de constater que les branchements ne nécessitent pas de reprise. Il convient de renouveler la canalisation principale actuellement en acier diamètre 150 par une conduite en fonte diamètre 200 sur 1200ml environs.

Il rappelle le montant de l'avant-projet :

- |                                     |                        |
|-------------------------------------|------------------------|
| - Estimation des travaux projetés : | 737 262.80 € HT        |
| - Somme à valoir :                  | 110 737.20 € HT        |
| - <b>Soit un montant total de</b>   | <b>848 000.00 € HT</b> |

Monsieur le Président explique que la consultation des entreprises à été lancée en Septembre 2023, 11 candidatures ont été déposées, 7 seront retenues. La Commission d'Appel d'Offre se réunira pour l'ouverture des candidatures, puis dans un 2<sup>nd</sup> temps pour l'ouverture des offres.

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le projet
- **Autorise** Monsieur le Président à déposer des demandes de subvention :
  - o au titre de la DETR 2024
  - o auprès de l'Agence de l'Eau
  - o auprès de tout organisme susceptible d'accorder son soutien financier à ce projet,
- **Charge** Monsieur le Président de toutes les démarches correspondantes et l'autorise à signer les documents s'y rapportant, y compris les marchés de travaux, après avis de la Commission d'appel d'Offres

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.  
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,  
**Christian ALIBERT**



**Transmis au contrôle de légalité le 23 Octobre 2023**